

REUNION DU 16 OCTOBRE 2008

Le seize octobre deux mille huit à 18 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de M. Guy AMIOT.

Etaient Présents : M. Guy AMIOT, M. DECARITE Hubert, M. EUGENIE Christian, Mme JEAN Mireille, Mlle BURET Elsa, Mme ENQUEBECQ Nathalie, Mme GAMACHE Isabelle, M. PASQUIER Roger, M. POLIDOR Christophe, Mme HUBERT Chantal, M. LESERT Bernard, M. GRANDIN Pierre.

Etaient Absents excusés :

Secrétaire de séance : M. LE MARQUIS Laurent, M. POISSON Joël

Le compte rendu du 22 septembre 2008 est approuvé à l'unanimité

Début de la séance : 18 heures 30

1 – ECOLE

Le Conseil Municipal accepte le devis d'un montant de 530.90 € HT de labo 144 pour l'achat d'un ordinateur portable.

Organisation du service d'accueil : La commission va se réunir pour faire un courrier à l'Inspection Académique, la Préfecture, l'association des Maires de France et le député concernant l'organisation de ce service.

Informations concernant financement des frais de fonctionnement des écoles privées.

2 – TRAVAUX

Le Conseil Municipal accepte les 2 devis d'un montant de 1095.70 €HT et de 550 € HT de l'entreprise BOUGREL pour les travaux de l'église.

3 – MAIRIE

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise ANAFI, retenue au titre de Coordinateur S.P.S, pour un montant de 2 790 Euros HT.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise SOCOTEC, retenue au titre du Contrôle Technique, pour un montant de 4 600 Euros HT.

Le permis de construire de la Mairie a été accordé.

4 – STADE

Le permis de construire a été déposé.

Un courrier de Monsieur le Député Bernard Cazeneuve confirme l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire.

5 – P.L.U

Le règlement écrit du PLU est en cours de rédaction.

6 – VOIRIE

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis proposé par l'entreprise Lecoufle pour l'achat de 2 panneaux de signalisation « voie sans issue » pour un montant de 200.38 Euros TTC.

QUESTIONS DIVERSES

7 – LIRE ET FAIRE LIRE

La manifestation du week-end du 11 et 12 octobre a rencontré un grand succès, avec une forte participation des familles.

8 – REPAS DES AINES

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 19 octobre, à 12 h 00.
Les membres du Conseil Municipal sont invités avec leurs conjoints.

La séance est levée à 20 h 25

Le Maire,

Le Conseil Municipal,